

Troyes, le 18 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Vous recevez actuellement votre bordereau d'appel des cotisations non salariées de l'année 2024.

Comme chaque année, je souhaite revenir avec vous sur les principaux temps forts de l'année et vous dresser les perspectives à venir.

L'année 2024 a, tout d'abord, été fortement marquée par les mobilisations et manifestations agricoles. A cette occasion, la MSA et ses élus ont pu réaffirmer leur soutien quant à cette mobilisation et insister sur le rôle essentiel de la MSA en tant que protection sociale du monde agricole. En effet, nous sommes mobilisés pour vous accompagner ainsi que vos familles au quotidien et en temps de crise.

Sur le plan économique d'abord, trois mesures principales peuvent être proposées pour vous accompagner en cas de difficultés de trésorerie : l'échéancier de paiement, la demande de modulation des cotisations ou encore l'octroi d'une prise en charge de cotisations sociales. Notre service recouvrement est à votre disposition au 03.25.43.54.28.

Sur le volet social, nos travailleurs sociaux sont à votre écoute pour vous proposer des dispositifs d'accompagnement individuels ou collectifs, adaptés à votre situation personnelle. A noter que nous expérimentons, en cette fin d'année, une mesure d'aide au répit administratif. L'objectif de cette mesure est de prévenir l'épuisement professionnel et de proposer un accompagnement administratif ponctuel permettant de reprendre en main les démarches et le suivi de l'exploitation. Sur la base du bilan qui pourra être fait de cette expérimentation, nous espérons reconduire ce dispositif l'année prochaine et permettre ainsi de prévenir des situations difficiles.

Enfin, il convient de souligner la poursuite active du déploiement dans nos départements du plan interministériel de prévention et d'accompagnement du mal-être agricole. Nous pourrions compter, d'ici la fin de l'année, 160 sentinelles actives sur nos deux départements et nous poursuivons les partenariats avec les acteurs locaux du monde agricole afin d'améliorer la prévention, la détection et la prise en charge des situations de mal-être.

Au cours des manifestations de cette année, nous avons aussi entendu vos attentes en termes de simplification, de modernisation et d'accessibilité de nos services.

Je tiens d'abord à souligner la mise à disposition en 2024 du nouveau TESA simplifié, dispositif qui vous permet de déclarer rapidement, gratuitement et de façon sécurisée, les formalités d'embauche et de relation de travail de vos salariés occasionnels. Au delà de répondre aux exigences de la DSN et du prélèvement à la source, telles que demandées par l'Etat, l'évolution de l'outil s'est accompagnée d'une modernisation de son interface et d'une amélioration de son ergonomie. Si le déploiement de l'outil a pu rencontrer quelques dysfonctionnements ponctuels au cours de cette première année de mise en service, et nous vous prions de nous en excuser, sa mise à disposition est une avancée majeure permettant de pérenniser notre offre d'accompagnement dans l'embauche de salariés occasionnels.

Notre réseau des MSA est, par ailleurs, engagé dans un chantier d'amélioration de notre offre de services et de simplification de vos démarches. Sont notamment ciblés les temps forts que sont l'installation, l'emploi de travailleurs occasionnels et la cessation. Certains d'entre vous ont déjà été, ou seront prochainement, questionnés dans le cadre d'une enquête nationale sur vos attentes vis à vis de nos services.

Enfin concernant notre ancrage territorial, notre implication au sein des Espaces France Services reste très forte et nous défendons le modèle de la proximité et de la présence sur les territoires ruraux. En mai 2025, vous serez appelés à voter pour choisir vos délégués MSA. Pour notre caisse de MSA, plus de 200 délégués seront à élire pour vous représenter, vous accompagner et porter votre voix. Ils sont les garants d'une MSA proche de vos attentes et de vos besoins.

Vous pouvez compter sur ma pleine mobilisation et celle des élus et salariés de la MSA pour défendre notre modèle social et faire vivre une protection sociale de proximité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Eric PETIT
PRÉSIDENT DE LA MSA SUD CHAMPAGNE